



© MuniWASH : ENQUÊTE MÉNAGE | FOCUS GROUPE AVEC LES OSC

PROJET EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIENE DES MUNICIPALITÉS EN AFRIQUE DE L'OUEST MuniWASH

ÉVALUATION CHIFFRÉE DES BESOINS EN ASSAINISSEMENT POUR
LA PLANIFICATION DES INTERVENTIONS POUR LES
MUNICIPALITÉS EN CÔTE D'IVOIRE

RÉSUMÉ

Le 30 juin 2020, le Projet Eau, assainissement et hygiène municipale en Afrique de l'Ouest (MuniWASH) a réalisé une évaluation des besoins pour quantifier les coûts d'amélioration de l'assainissement dans huit municipalités en Côte d'Ivoire, à savoir Abengourou, Abobo, Bouaké, Gagnoa, San Pedro, Soubré, Yamoussoukro et Yopougon.

Le but de l'évaluation était de chiffrer les besoins en assainissement pour atteindre l'objectif national de " 75% d'accès à des installations d'assainissement améliorées dans les zones urbaines " d'ici 2030, comme l'indique la Lettre de Politique Sectorielle d'Assainissement et de Drainage de 2016, approuvée par le gouvernement de Côte d'Ivoire. À la suite de cette évaluation, les coûts estimés pour l'assainissement autonome dans ces municipalités sont d'environ 77,5 milliards de FCFA, ce qui correspond à 74 milliards de FCFA pour la construction de 130 040 toilettes et 3,5 milliards de FCFA pour l'acquisition de 77 camions de vidange. Il existe plusieurs acteurs clés qui soutiennent l'accès aux services d'assainissement au niveau des ménages, notamment les Organisations de la Société Civile (OSC), les opérateurs privés et les élus locaux. L'évaluation a révélé que chacun d'eux a une perception différente de l'approche nécessaire pour améliorer l'accès à l'assainissement dans les communautés. Les OSC ont mis l'accent sur l'augmentation du nombre de toilettes et d'infrastructures sanitaires pour les ménages. Les opérateurs privés ont souligné la nécessité d'améliorer l'accès au financement. Enfin, les élus ont signalé le besoin d'amélioration significative du cadre institutionnel en leur confiant davantage de responsabilités.

CONTEXTE

USAID MuniWASH est une activité du secteur eau et assainissement mis en œuvre en collaboration avec l'Association Africaine de l'Eau (AAE) et financée par l'Agence américaine pour le développement international (USAID). L'objectif du projet est d'aider les municipalités à augmenter et étendre les services d'eau et d'assainissement. Les communes d'Abengourou, d'Abobo, de Bouaké, de Gagnoa, de San Pedro, de Soubré, de Yamoussoukro et de Yopougon sont les municipalités ciblées par le projet. USAID MuniWASH a réalisé une évaluation des besoins en matière de coûts dans le but de comprendre l'écart financier entre le taux d'accès actuel à l'assainissement et le taux d'accès à atteindre d'ici 2030 relativement aux objectifs nationaux. Les leçons apprises de l'analyse du sous-secteur de l'assainissement dans les 08 communes d'intervention de MuniWASH font l'objet de la présente note d'apprentissage.

APPROCHE

La Lettre de Politique Sectorielle d'Assainissement et de Drainage approuvée par le gouvernement en 2016 a fixé des objectifs pour l'assainissement jusqu'en 2030. Pour les municipalités, il est attendu « 75 % d'accès à des installations sanitaires améliorées dans les zones urbaines » et « 100 % des eaux usées collectées sont traitées ». En utilisant ces objectifs, USAID MuniWASH a réalisé un état des lieux actualisé du secteur de l'assainissement dans les municipalités. L'équipe du projet a collecté des données auprès des services techniques nationaux et municipaux concernés et a effectué une analyse des besoins en toilettes et en camions vidangeurs nécessaires pour atteindre les objectifs nationaux en tenant compte de la taille de la population, le taux d'accroissement et des plans d'investissement déjà financés. Ces estimations ont été budgétisées afin de fournir une estimation des fonds nécessaires pour atteindre les objectifs nationaux.

RÉSULTATS

TABLEAU I : SITUATION DE L'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT

MUNICIPALITÉS	ABENGOUROU	ABOBO	BOUAKE	GAGNOA	SAN-PEDRO	SOUBRE	YAMOOUSSOUKRO	YOPOUGON
Assainissement autonome (%)								
Global	79	61	67	55	24	30	90	30
Urbain	77	61	40	60	24	27	95	30
Rural	2	-	27	20	-	3	50	-

TABLEAU 2 : ÉVALUATION QUANTIFIÉE DES BESOINS EN ASSAINISSEMENT

MUNICIPALITÉS	ABENGOUROU	ABOBO	BOUAKE	GAGNOA	SAN-PEDRO	SOUBRE	YAMOUSSOUKRO	YOPOUGON
Nombre de toilettes	3 036	20 634	21 102	3 296	10 095	7 477	1 360	67 039
Coût (en milliers de FCFA)	1 669	11 348	11 605	1 812	5 552	4 112	748 028	36 871
Nombre de camions vides	6	17	13	6	6	6	6	17
Coût (en milliers de FCFA)	281,25	750	562,5	281,25	281,25	281,25	281,25	750
TOTAL (CFA)	1 950,9	12098,7	12 168,3	2 094,2	5 833,3	4 393,7	1 029,3	37 621,5

Source : Rapport d'évaluation des besoins chiffrés, Côte d'Ivoire (USAID MuniWASH, 2020)

ANALYSE DES RÉSULTATS

Les résultats de l'évaluation des besoins en matière de coûts dans les huit municipalités montrent que les problèmes d'assainissement autonome sont plus prononcés dans les municipalités de San Pedro (24%), Soubré, et Yopougon (30%). En outre, les municipalités de Gagnoa (55%), Abobo (61%) et Bouaké (67%), ont également besoin d'amélioration même si elles ont des taux d'accès à l'assainissement plus élevés que la moyenne nationale de 52% en 2018¹. Les tendances démographiques et les effets de la variabilité du climat et le changement climatique sont susceptibles de retarder les progrès vers l'objectif national. Seule la municipalité de Yamoussoukro peut couvrir les besoins en assainissement de la majeure partie de sa population (90%), qui devra améliorer les services par l'entretien continu des infrastructures.

L'analyse a quantifié et budgétisé les besoins en toilettes et en camions de vidange pour les huit municipalités. Environ 130 040 toilettes et 77 camions de vidange sont nécessaires pour permettre à ces municipalités d'offrir des services d'assainissement adéquats à leurs populations. Le coût d'investissement des toilettes est d'environ 74 milliards FCFA et le coût d'acquisition des camions de vidange est de 3,5 milliards FCFA. Un montant d'environ 77,5 milliards FCFA doit être mobilisé pour les huit municipalités ciblées par USAID MuniWASH.

Perception des acteurs sur l'évaluation chiffrée des besoins

Les municipalités, les opérateurs privés et les OSC sont des acteurs clés dans la fourniture de services d'assainissement. Leur leadership facilite la mobilisation communautaire et motive les ménages à adopter de meilleures pratiques de promotion de l'hygiène. Informées de l'évaluation des besoins en matière de coûts, ces parties prenantes ont diverses perceptions du secteur de l'assainissement et des interventions requises.

L'adjoint au maire de Yamoussoukro a déclaré : "L'assainissement en Côte d'Ivoire relève de la responsabilité du ministère et de l'ONAD (Office National de l'Assainissement et du Drainage), mais aussi de celle des municipalités. L'évaluation chiffrée des besoins est un outil pour la prise de décision, la planification et la collecte de fonds, mais elle n'est pas suffisante. L'évaluation doit aboutir à une proposition d'amélioration de la gouvernance du secteur de

¹ (https://www.who.int/water_sanitation_health/monitoring/investments/country-highlights-2019/cote-ivoire-glaas-2018-19-country-highlights-fr.pdf)

l'assainissement avec plus de pouvoir et de moyens d'action accordés à la municipalité. Les communes sont la première ligne d'accès proche des communautés”.

Les discussions de USAID MuniWASH avec le Secrétaire Général du Collectif des Enseignants du Nord (une OSC active dans le domaine de l'assainissement) et certains membres de son équipe à Bouaké ont révélé que : *"l'idée d'initier des études est bien accueillie. Mais de nombreuses études ont été réalisées et les résultats n'ont pas été suivis."*

Les ménages sont confrontés à des problèmes d'assainissement - notamment la disponibilité de toilettes adéquates et la vidange car les coûts sont très élevés. La Côte d'Ivoire doit travailler à la réduction des coûts à ce niveau. Le Président de la Fédération Nationale des Opérateurs de Vidange de Côte d'Ivoire (FENAVICI) estime que *" en tant qu'opérateurs de vidange en Côte d'Ivoire, notre plus grand besoin reste l'accès au financement pour pouvoir augmenter notre volume d'affaires et aussi augmenter notre capacité de vidange pour mieux servir les clients. C'est seulement de cette manière que nous pouvons réduire notre coût et gagner plus de revenus. Nous pensons que cette évaluation des besoins est pour nous comme une boussole qui va montrer les besoins réels du secteur mais aussi les niveaux d'investissement nécessaires. Je suis convaincu que cette étude peut faire la différence dans notre secteur, car beaucoup de gens parlent d'améliorer le secteur, mais avec l'USAID MuniWASH, nous avons maintenant une idée claire de ce dont nous avons besoin, car de nombreux opérateurs ont du mal à accéder au financement et même à estimer leurs besoins de financement."*

Le problème de l'accès à l'assainissement et sa résolution n'est pas abordé de la même manière par les différents acteurs. Alors que les municipalités envisagent la solution du point de vue de l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire d'intervention, les OSC visent à réduire le coût des services. Le secteur privé, quant à lui, plaide pour un meilleur accès au financement.

LEÇONS APPRISSES

Deux enseignements majeurs ressortent des résultats de l'étude.

Tout d'abord, USAID MuniWASH a noté une différence en fonction des acteurs. Les ménages sont pessimistes vis-à-vis des initiatives qui ne s'accompagnent pas de la construction de produits d'assainissement tel que les toilettes et fosses septiques à leur profit. La faible capacité financière des ménages, amplifiées par les effets néfastes de la pandémie mondiale sur l'économie locale contribuent à justifier cette position. Les opérateurs privés d'élimination des boues fécales ne sont pas confiants quant à l'appui attendu des services techniques compétents de l'Etat pour développer le marché de l'assainissement. Pour les exécutifs locaux, c'est une opportunité pour plus de plaidoyer et d'accès aux différents financements, notamment privés au bénéfice de ces opérateurs de camions de vidange.

Donner aux municipalités une plus grande responsabilité en matière de gouvernance des services d'eau et d'assainissement, avec plus de pouvoir et de moyens d'action, sont des solutions à explorer. Aussi, le renouvellement du parc grâce à l'acquisition de camions hydrocureurs plus performants réduirait les énormes coûts d'entretien et de révision mécanique supportés par les opérateurs de vidange. Avec des facilités d'accès à des sources de financement conséquents, les opérateurs de boue de vidange pourraient disposer de ressources pour renouvellement leur flotte.

L'amélioration de l'accès à l'assainissement pour atteindre l'accès Universel préconisé par les ODD, va au-delà de l'augmentation des infrastructures sanitaires construites au profit des ménages mais requiert une approche systémique impliquant toutes les parties prenantes, les ménages, les OSC, les opérateurs privés, les décideurs/élus locaux afin de parvenir à une compréhension des besoins et défis à relever et d'élaborer

une réponse unifiée prenant en compte les stratégies et politiques de fournitures du service d'assainissement, les mécanismes institutionnel et de coordination, le financement, la redevabilité.

En outre, la pluralité, aux des attentes différentes des acteurs, participe à la dynamique continue de recherche de solutions tant bien qu'elle pourrait représenter un défi en matière de coordination.

CONCLUSION

Les huit communes ciblées par l'USAID MuniWASH en Côte d'Ivoire ont un besoin d'investissement total d'environ 77,5 milliards de FCFA dans le secteur de l'assainissement pour atteindre l'objectif national de " 75% d'accès à des installations sanitaires améliorées en milieu urbain d'ici 2030 ". Pour atteindre ce taux d'accès, il faudra assurer l'entretien et le renouvellement de la flotte de camions amortis par les opérateurs privés.

En outre, les ménages doivent être sensibilisés et responsabilisés à l'entretien et à la bonne utilisation des installations sanitaires pour leur garantir une meilleure durée de vie. Les principales parties prenantes impliquées dans la résolution des problèmes d'assainissement au niveau de la base ont des attentes différentes en fonction de leur domaine d'intervention. En effet, les OSC attendent des appuis externes pour faciliter la construction de toilettes au bénéfice des ménages quand les opérateurs privés demandent un accès plus facile au crédit, tandis que les élus locaux appellent à une réorganisation du cadre institutionnel et réglementaire d'intervention. Pour une planification efficace de ses interventions, le défi pour USAID MuniWASH est de créer un environnement favorable à la concertation et à la conciliation des positions entre les acteurs (partenaires publics et privés et organisations de la société) pour produire des effets plus durables et soutenables. Les besoins sont certes énormes mais les opportunités telles que la mobilisation des ressources financières pour réduire les gaps et garantir un meilleur accès aux services d'eau et d'assainissement le sont tout autant.

BIBLIOGRAPHIE

ONAD, 2017. *Plan d'urgence de la commune d'Abobo 2017- 2020*

Mairie de GAGNOA, 2019. *Programme Triennal 2020 -2022 de la Commune de Gagnoa*

ONAD, Mairie de Yamoussoukro, AFWA /AAE, 2018. *Plan d'actions stratégiques de l'assainissement non collectif pour la ville de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) 2018 -2022*

Mairie de Yopougon, 2019. *Programme triennal 2020 – 2022 de la Commune de Yopougon*

Mairie de Bouaké, 2019. *Note de présentation du programme triennal de la Commune de Bouaké*

Mairie de Duékoué, 2019. *Programme triennal 2020 – 2022 de la Commune de Duékoué*

Mairie de Soubré, 2019. *Programme triennal de développement 2020-2022 de la Commune de Soubré*

Mairie d'Abengourou (2019) : *Programme triennal 2020 – 2022 de la Commune d'Abengourou*

Institut National de la Statistique, 2014. *Recensement Général de la Population et de l'Habitat : Rapport d'exécution et de présentation des principaux résultats*

Lettre de Politique Sectorielle d'Assainissement et de Drainage de Côte d'Ivoire. Approuvé en Conseil des Ministres le 24 février 2016.

Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité (MINASS), 2019. *Actualisation du schéma directeur d'assainissement et de drainage du district d'Abidjan. Mission d'établissement du schéma directeur.*

https://www.who.int/water_sanitation_health/monitoring/investments/country-highlights-2019/cote-ivoire-glaas-2018-19-country-highlights-fr.pdf

Clause de non-responsabilité

Ce document d'apprentissage est rendu possible grâce au soutien du peuple américain par le biais de l'USAID. Le contenu est sous la seule responsabilité de MuniWASH et ne reflète pas nécessairement les vues de l'USAID ou du Gouvernement des États-Unis.